

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00618

Numéro SIREN : 792 890 444

Nom ou dénomination : SARL TRIOLET CARROT

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006956

Désignation de l'entreprise : SARL TRIOLET CARROT				Néant	
Adresse de l'entreprise : ZA LE PERTHUIS 42220 ST SAUVEUR EN RUE					
Numéro SIRET* : 79289044400013					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le : 31/12/2019	
Exercice N, clos le : 31/12/2020					
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010 20 000	012	20 000	20 000
M	Incorporelles - Autres*	014	016		
M	Immobilisations corporelles*	028 88 263	030 35 247	53 015	57 028
	Immobilisations financières* (1)	040 241	042	241	85
Total I (5)		044 108 504	048 35 247	73 256	77 113
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050 5 497	052	5 497	9 848
I	- Marchandises*	060	062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068 18 024	070	18 024	3 566
U	(2) - Autres* (3)	072 8 684	074	8 684	3 025
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084 36 732	086	36 732	7 473
N	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II		096 68 937	098	68 937	23 912
Total général (I + II)		110 177 441	112 35 247	142 193	101 025

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124		
P	Réserve légale	126	100	100
R	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	5 913	5 820
P	Report à nouveau	134		
R	Résultat de l'exercice	136	3 324	93
E	Provisions réglementées	140		
S		142	10 337	7 013
Total I		142	10 337	7 013
	Provisions pour risques et charges 13 B 618	154		
Total II		154		
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156	54 354	59 978
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	40 592	12 682
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 18 678)	172	36 911	21 352
E	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	131 857	94 012
Total général (I + II + III)		180	142 193	101 025
R	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195 50 194
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 1 532
V	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

						Néant	
Désignation de l'entreprise :				SARL TRIOLET CARROT			
				Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2020		31/12/2019	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	204 361		119 929
O	Production vendue services*	intra-communau.	217	218	8 655		17 029
D	Production stockée* (varié* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod. Production immobilisée*)			222	-1 780		-38
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	8		9
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	211 244		136 929
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	119 977		62 372
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	2 570		-1 951
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	27 420		24 723
E	- mobilier	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	682)	244	1 115		1 091
	Rémunérations du personnel*			250	49 533		43 901
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	5 389		5 472
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	170		8
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professio	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	206 173		135 616
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 071		1 312
	Produits financiers	(III)		280			
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(V)		294	1 001		1 196
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	135		8
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	611		16
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	3 324		93
B - RESULTAT FISCAL				312	3 324	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	611		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	135		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelle (44 sexies)	986					
	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987					
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127					
	Zone revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser	991					
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	988					
	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345					
	Investissements outre-mer	344					
	Zone de développement prioritaire (44 septecies)	993					
	Dont créance due au report en arrière du déficit*	346					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990					
	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	4 070	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables * :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	4 070	372	

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations



Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Voir autres informations significatives

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	20 000			20 000
Terrains.....				
Constructions.....	66 280			66 280
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 122	544		11 666
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	9 484	833		10 316
Immobilisations financières.....	85	156		241
Total.....	106 971	1 532		108 504

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	11 010	4 419		15 429
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 878	688		10 566
Autres immobilisations corporelles..	8 971	282		9 252
Total.....	29 859	5 388		35 247

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	20 000	
Eléments achetés.....		20 000
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	NA					
Terrains						
Constructions	L	180 mois				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	24 - 60 mois				
Autres immobilisations corporelles	L	36 - 48 mois				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	8 068	5 497	8 068	5 497
En-cours de production de biens	1 780		1 780	
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	9 848	5 497	9 848	5 497

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	241		241
Actif circulant et charges constatées d'avance.	26 708	26 708	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	10	100,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	10	100,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	54 354	4 160	17 364	32 830
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	40 592	40 592		
Dettes fiscales et sociales.....	12 136	12 136		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	24 774	24 774		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	131 857	81 663	17 364	32 830

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--	--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	5 421
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	2 550
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Effectifs

Autres informations significatives

L'épidémie de Covid 19 n'a pas eu de conséquences sur la SARL TRIOLET CARROT.
 Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, arrêtés le 26/02/2021, n'ont pas été impactés par cet évènement.

SARL TRIOLET CARROT
ZA LE PERTHUIS

42220 ST SAUVEUR EN RUE

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

TRIOLET CARROT
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 1 000 Euros
Siège Social : ZA du Perthuis - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE
792890444 RCS St Etienne

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1 JUIN 2021

Le 1 Juin 2021 à 17 heures

Les associés de la Société TRIOLET CARROT , société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social,

Sur convocation verbale faite par la gérance plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, à chaque associé.

L' Assemblée est présidée par Monsieur Alain TRIOLET.

Parmi tous les associés désignés ci-dessous, sont présents ou représentés ceux à côté du nom desquels est apposée leur signature ou celle de leur mandataire :

-Monsieur TRIOLET Alain propriétaire de CINQ PARTS	5 parts
-Monsieur CARROT Joris propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE PARTS	5 parts

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL : DIX PARTS	10 parts

Monsieur le Président constate que le quorum légal et statutaire est atteint.

L' Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de gestion de la gérance.
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- Un exemplaire des statuts.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été communiqués aux associés le jour de la convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L' Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; quitus à la gérance
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce. Approbation des dites conventions
- Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président donne lecture des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Personne ne demande à intervenir.

Monsieur le Président met alors aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes annuels et autre documents prévus par la loi ont été bien observées et, notamment, la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve le dit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 3 324,08 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves : 3 324,08 €

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, nous vous rappelons qu'aucun dividendes n'a été distribués aux titres des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, décide :

-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur TRIOLET Alain en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 13 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 8 389 €, et facultatives soit 5 843 €.

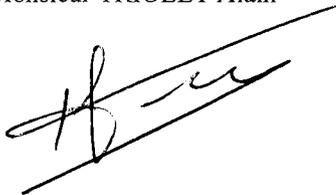
-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur CARROT JORIS en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 13 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 6 833 €, et facultatives soit 2 467 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant ici précisé que l'associé intéressé n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les associés présents.

Monsieur TRIOLET Alain



Monsieur CARROT Joris

